

Mise à disposition du premier supplément au prospectus de base du programme « Euro Medium Term Notes »

Paris, le 19 juin 2012. Veolia Environnement a obtenu le 18 juin 2012 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le premier supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base et son premier supplément (visa AMF n°12-221 du 22 mai 2012 et visa AMF n° 12-274 du 18 juin 2012) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.finance.veolia.com (rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 330 000 salariés le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 29,6 milliards d'euros(*). www.veolia.com
(* Hors chiffre d'affaires de VeoliaTransdev en cours de cession